



La Compagnie de Tir à l'Arc de l'Association Sportive de Montigny le Bretonneux

vous invite

Samedi 23 octobre et dimanche 24 octobre 2021 à son

Concours en salle (2x18m)

Sélectif pour le Championnat de France

PASSE SANITAIRE, GESTES BARRIERE ET PORT DU MASQUE HORS PAS DE TIR SELON LA REGLEMENTATION FFTA EN VIGUEUR

Centre Sportif Pierre De Coubertin,

5 rue Charles Linné à Montigny-le-Bretonneux 78180

(GPS E 2° 1' 8.0826" N 48° 46' 15.5202").

RYTHME : AB/CD

HORAIRES : échauffement dans la salle annexe (ouverture de la salle 30 minutes avant l'inspection du matériel)

	Samedi		Dimanche	
Ouverture du greffe	8h	12h30	8h	12h30
Inspection du matériel	8h45	13h15	8h45	13h15
Début des tirs*	9h	13h30	9h	13h30

* 2 volées de réglage sur cible

DISTANCES et BLASONS suivant réglementation FFTA

Eclairage des cibles par spot

Les poussins ne peuvent tirer qu'à 13h30 le samedi

INSCRIPTIONS :

Toutes catégories : 8,50 euros

Par Courrier :

Le bordereau d'inscription (joint à la présente) et le chèque à l'ordre de **CTA-ASMB** sont à retourner avant le **mercredi 20 octobre 2021**.

Réservation **obligatoire (FERMETURE DES INSCRIPTIONS LE MARDI 19 OCTOBRE 2021 à 20H):**

<http://archersmontigny78.fr/index.php/12-concours/16-concours-montigny-salle>

Toute place faisant l'objet d'une réservation doit être confirmée par écrit. Seules les inscriptions accompagnées de leur règlement seront prises en compte. Les annulations le jour de la compétition ne seront pas remboursées.

Justification d'identité : fournir un des justificatifs prévus au règlement FFTA.

Chaussures de salle obligatoires, tenue blanche ou de club appréciée.

Le dimanche vers 17h30, PROCLAMATION DES RESULTATS, RECOMPENSES ET POT DE L'AMITIE DANS LE RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE EN VIGUEUR A LA DATE DU CONCOURS :

- Aux trois premiers des catégories Poussins à Seniors 3 (Classique, Poulies)
- Aux meilleures équipes :
 - Classique, Femmes et Hommes (4 tireurs – 3 meilleurs scores)
 - Poulies Mixte (4 tireurs – 3 meilleurs scores)
- Les équipes doivent être déclarées au greffe à l'avance au plus tard 15 mn avant chaque départ.

Buvette à votre disposition tout au long du concours

CTA-ASMB (Compagnie de Tir à l'Arc de l'Association Sportive de Montigny le Bretonneux)

<http://www.archersmontigny78.fr/>

Association loi 1901 inscrite au JO le 23/04/1971 – Agrément DDJS N° APS 78 442 - Agrément préfectoral n°W784000825
N° SIRET : 32945103300016 – Affiliation FFTA n° 08 78 132



Compagnie ou Club :
 Responsable : Tél : Courriel :

Nom	Prénom	N°Licence	Catégorie	Blason (tri ou 40cm)	Arme	Samedi 23 octobre		Dimanche 24 octobre	
						9h	13h30	9h	13h30

Frais d'inscription : 8,50€ par archer/départ

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE MARDI 19 OCTOBRE 2021 A 20H

Réservation obligatoire : <http://archersmontigny78.fr/index.php/12-concours/16-concours-montigny-salle>

Le bordereau et le chèque sont à envoyer **avant le 20 octobre 2021** à l'adresse suivante :

Arnaud Le Pimpec
 CTA-ASMB
 4, Route de TRAPPES
 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Toute place faisant l'objet d'une réservation doit être confirmée par écrit. Seules les inscriptions accompagnées de leur règlement seront prises en compte. Les inscriptions annulées le jour de la compétition ne seront pas remboursées.